

Montréal, le 11 octobre 2024

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Vincent Locas, avocat
Chef, Prévention et gestion des litiges
Affaires juridiques
Énergir s.e.c.
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

OBJET : Demande d'autorisation pour réaliser un projet d'investissement visant la construction d'une station de réception et d'injection de gaz porté à Saint-Flavien (Dossier R-4263-2024)

Maître Locas,

Vous trouverez ci-joint, la version **caviardée** de la demande de renseignements n^o 3 que la Régie de l'énergie (la Régie) transmet à Énergir dans le cadre du dossier susmentionné.

La Régie vous transmettra, **sous pli confidentiel**, via la plateforme SharePoint créée par Énergir à ces fins, la version confidentielle de cette demande de renseignements, dans le cadre du même dossier.

Les réponses à cette demande de renseignements devront être transmises à la Régie **au plus tard le 21 octobre 2024 à 12 h.**

Veuillez agréer, Maître Locas, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Carolina Rinfret, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ml
p. j.